

contribution à la guerre, en hommes et en argent ; la nécessité de pourvoir aux besoins spéciaux créés par cette guerre, surtout en versant quelque aumône dans le "fonds patriotique" ; le secours de la prière sollicité des fidèles. Ces deux derniers points, et les devoirs de charité qui y sont marqués, ne souffrent pas de difficulté. Seul le premier point a été l'objet d'une interprétation que nous avons tout lieu de croire inexacte, contraire même à la pensée des vénérables signataires de la lettre.

Citons le texte dont il s'agit : "Ce conflit, l'un des plus terribles que le monde ait encore vus, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur notre pays. L'Angleterre y est engagée, et qui ne voit que le sort de toutes les parties de l'Empire se trouve lié au sort de ses armes ? Elle compte à bon droit sur notre concours, et ce concours, nous sommes heureux de le dire, lui a été généreusement offert en hommes et en argent." Ces paroles, nous en convenons, sont d'une certaine élasticité ; et les esprits favorables au principe de l'impérialisme militaire ont cru y trouver une confirmation de leur sentiment. Pour nous, le sens naturel et prédominant qui s'y révèle n'est pas l'énonciation d'un devoir de justice envers la métropole, mais l'expression d'une pensée de charité envers nous-mêmes. On redoute "les répercussions de la guerre sur notre pays", et on estime "notre sort lié à la fortune des armes anglaises." En prenant part librement au conflit européen, le Canada, semble-t-il, se protège lui-même. C'est pour quoi l'Angleterre qui désire notre conservation, est en droit d'espérer que le Canada voudra prêter son concours, et servir ainsi tout à la fois la cause commune et ses intérêts nationaux.

Nous ne discutons point la question de fait, à savoir jusqu'à quel point le Canada se trouve menacé dans le conflit actuel, et dans quelle mesure notre coopération militaire peut écarter cette menace. Nous rapportons simplement l'opinion émise par l'épiscopat, et nous cher-